

Compte - Rendu de la réunion du 22 mars 2016 des Acteurs de la Semaine de la Solidarité Internationale

Présents : DURAND PRUDENT Liliane, LACÔTE CHAGNON Nicole, MOUROUX BRANDON Céline, MORET Nicole, JAVAYON Nadine, SABARLY Annie, DUTHEIL Françoise, PROU Jeannine, TALGORN Claude, SACY Ahcène, DEMKIW Didier, BERTRAND Guillaume

Excusés : CAZIER Pauline, HIPPOLYTE Dominique, GOSZKA Patricia, CASTELLS Sandrine, BARDIN Françoise, ROBER Madeleine, BUSCAGLIA Pierre.

Ordre du jour :

- Bilan de la Semaine de la solidarité internationale édition 2015
- Perspectives 2016 : la réorganisation territoriale et l'organisation des acteurs dans la nouvelle grande région - les nouveautés de la Semaine envisagées en 2016 et 2017

Madame Liliane DURAND PRUDENT débute cette première réunion et rappelle le décès de Roland BRAVIN survenu en Janvier dernier. Roland BRAVIN était très impliqué dans l'organisation de la Semaine de la Solidarité Internationale avec son association El Fogolar Del Monpy.

Bilan de la semaine de 2015 :

Ahcène SACI, coordonnateur - animateur au sein du CAVL rappelle l'implication des enfants des quartiers et du Conseil Local des Jeunes (CLJ) dans la Semaine de la Solidarité Internationale. Les premiers ont participé à différents ateliers partenariat avec Recyclabulle, RPG, CPIE pour réaliser des travaux sur le thème de la « Planète Solidaire » et les seconds à la création d'une solisphère, pendant les vacances d'automne. Une exposition de ces réalisations s'est tenue du mercredi 18 au vendredi 20 novembre dans la salle Chaminadour.

Les éléments de cette exposition ont été transportés dans la grande salle de l'Hôtel de Ville pour la journée du samedi 21 novembre.

Nicole LACÔTE CHAGNON, membre d'Attac 23 indique que le jeudi 19 au soir a eu lieu la diffusion du film « 9.70 » suivi d'un débat. Celui-ci fut diversifié et enrichissant grâce à la diversité des intervenants. Cette diffusion a été vue par une cinquantaine de personnes.

Liliane DURAND PRUDENT ajoute que le programme 2015 était dense à guéret. Cette manifestation s'est donc déroulée sur trois jours. Elle explique que depuis plusieurs années La Fabrique s'associe à cette semaine ; cette année, elle est intervenue sur deux axes :

- la mise en espace de texte et témoignages
- l'animation de la soirée par des jeux participatifs

Pour la mise en espace Hervé HERPE s'est entouré de jeunes étudiants de la Brigade Intervention Théâtrale Mobile de Guéret (BITM).

Les jeunes burkinabais dont une femme ont témoigné de leur vie quotidienne et de leurs engagements. La diversité des intervenants a donné lieu à un échange d'idée très tonique entre eux et le public, notamment sur la thématique de l'égalité hommes/femmes.

Les conseillers de quartiers se sont réunis le samedi matin à la Résidence Habitat Jeunes pour préparer les soupes, seul bémol, la non-participation des jeunes résidents en raison du weekend.

Le moment convivial du samedi a été assuré par la participation des conseillers de quartiers et le soutien d'Hervé HERPE pour l'animation.

Présentation de la réorganisation territoriale et l'organisation des acteurs dans la nouvelle grande région par Guillaume BERTRAND :

La nouvelle grande région Aquitaine Limousin Poitou Charentes implique une nouvelle organisation pour assurer l'accompagnement et la coordination des acteurs impliqués dans l'action à l'international dans ce nouvel espace. A ce stade des concertations amorcées depuis plusieurs mois, émerge l'apparition de deux entités que seront le futur Réseau Régional Multi Acteurs et l'Alliance pour la Citoyenneté et la Solidarité Internationale.

La situation initiale du Limousin :

Avant la réforme, l'accompagnement des acteurs et le travail collaboratif entre l'ensemble des acteurs à l'échelle régionale étaient principalement répartis entre la Région Limousin et la Maison des Droits de l'Homme :

- La Région Limousin a assuré par exemple l'organisation de rencontres annuelles entre les acteurs, proposé un programme de formation pour toutes les structures souhaitant porter des projets de coopération, offert des dispositifs de financement pour les porteurs de projets.
- La Maison des Droits de l'Homme constitue un lieu interassociatif et un centre de ressources. Il a notamment effectué la mise à jour de la base de données des acteurs accessible sur le site de la Région, animé un cycle de réunions de concertations à un niveau départemental ou local suivant les territoires, facilité l'échange d'informations via son site Internet et la diffusion d'une infolettre à plus de 650 abonnés, assuré la coordination régionale pour l'organisation du festival de films Alimentterre et la Semaine de la solidarité internationale. Par ailleurs la MDH est aussi investie dans le partenariat établi entre la Région Limousin et celle du Plateau Central (Burkina Faso) en organisant des échanges interculturels et sur la mutualisation des pratiques dans le champ de la citoyenneté, des droits humains et du développement durable.

Les défis que pose le passage à la nouvelle grande région :

Le principal défi de la réforme territoriale réside dans le fait que chaque région disposait d'un mode d'organisation différent.

En Aquitaine, en plus de la Région, le travail d'animation territorial se répartissait entre deux acteurs collectifs que son Cap Coopération (un Réseau Régional Multi-Acteurs - RRMA) et le Réseau Aquitain pour le Développement et la Solidarité Internationale (RADSI) qui est une coordination régionale des associations de solidarité internationale.

En Poitou-Charentes, la Coordination des Associations de Solidarité Internationale (CASI) qui regroupait les associations de solidarité internationale s'est dissoute il y a moins de deux ans et a été remplacée par la création d'un RRMA nommé Réseau de SOLidarité et Développement International (RESODI) reprenant en grande partie les fonctions assurées par la CASI en élargissant son champ d'actions et intégrant de nouveaux acteurs (collectivités, institutions, entreprises...)

En Limousin la création d'un Réseau Régional Multi-Acteurs n'a jamais été vraiment envisagée, la MDH et la Région assurant déjà au moins en partie les fonctions dévolues aux RRMA.

La principale question qui reste posée à ce stade est de savoir comment l'ensemble des acteurs vont pouvoir articuler leurs actions à l'échelle du territoire soit par la fusion ou la coopération. Les premières rencontres ont pu amener une série d'autres questions pour savoir quelles tâches pouvaient être mutualisables à l'échelle de la grande région ? Comment faire en sorte qu'il y ait un équilibre en terme d'activités entre les divers pôles géographiques existants et qu'advientra-t-il des relations et de l'animation des réseaux d'acteurs à l'échelle des territoires ?

Le positionnement de la Maison des Droits de l'Homme depuis juillet 2015 sur ce processus :

Les associations membres de la MDH ont fait le choix de faciliter l'équilibre et l'articulation entre ce qui doit relever de la dynamique des RRMA et de celle de l'Alliance pour l'ECSI.

Dans ce cadre, la MDH prévoit de garder sa structure interassociative afin de s'inscrire dans une dynamique interassociative de la grande région qui doit perdurer et se renforcer. Par ailleurs, la MDH envisage d'être partie prenante du futur RRMA afin de travailler à la bonne articulation de celui-ci avec les activités de l'Alliance de l'ECSI [1] et pour se concerter sur le relais possible de certaines fonctions des RRMA qui

seraient déclinées dans les territoires.

Ce qui se préfigure au niveau de la Région ALPC

Cap Coopération et RESODI travaillent à la constitution d'une entité unique de ce qui sera le RRMA de l'ALPC dont le nom encore provisoire est "Multi-Acteur à l'International en ALPC (MAIA)". La première assemblée plénière prévue initialement le 15 avril à Angoulême est reportée une date qui sera précisée ultérieurement.

Le RADSI, la MDH et l'Association Kurioz travaillent depuis plus d'un an à la constitution d'une Alliance pour l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (Alliance pour l'ECSI) qui reste ouverte à d'autres acteurs associatifs qui souhaitent rejoindre la démarche. Le principe de cette alliance à court et moyen terme et de travailler à l'élaboration de projets en commun tels que l'animation de la Campagne Alimenterre, la Semaine de la solidarité internationale... et de mutualiser les potentiels de chacune des structures (formation des services civiques, projets à destination des lycéens, communication et production d'informations...). L'Alliance prévoit de s'organiser afin d'assurer une représentation des associations de solidarité internationale auprès d'instances comme le Mouvement associatif, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire ou la commission en charge de suivre le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA). L'Association Kurioz même si elle n'est pas une structure interassociative à l'échelle régionale n'en constitue pas moins un acteur important de l'alliance basé en Poitou-Charentes avec ses actions diversifiées dans le domaine de l'ECSI et sa fonction de coordination régionale de la Campagne Alimenterre.

A ce jour les informations ne sont pas encore disponibles pour savoir ce qu'il en sera de l'organisation générale des services de la Région ALPC relevant de l'Europe et de l'International.

Les différents modes d'organisations entre acteurs dans les territoires

- Les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA) : Ils sont la plupart du temps sous la forme de structures de type Association Loi 1901 (Sauf pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes où il s'agit d'un Groupement d'Intérêt Public -GIP) comportent des adhérents de divers statuts juridiques (associations, collectivités territoriales, instituts de formation, établissements publics...) qui sont le plus souvent regroupés en différents collèges. Ils étaient présents dans une douzaine des anciennes régions
- Les coordinations associatives régionales de solidarité internationale : Elles sont aussi sous la forme juridique loi 1901 et rassemblent dans chaque région les associations de solidarité internationale qui veulent bien se constituer en collectif. Elles existaient dans une dizaine des anciennes régions
- Collectifs associatifs locaux et lieux interassociatifs : Ils assurent à l'échelle d'un département ou d'un territoire plus petit les mêmes fonctions qu'une coordination régionale associative. Lorsqu'il s'agit d'un lieu interassociatif celui-ci peut offrir aux structures adhérentes de véritables moyens opérationnels (salles de réunions, accès Internet, boîtes aux lettres, moyens de reprographie...) et de facilitation des dynamiques collectives comme c'est le cas avec la Maison des Peuples et de la Paix d'Angoulême ou encore la Maison des Droits de l'Homme de Limoges.

Sitographie pour en savoir plus sur les structures :

- Cap Coopération : <http://www.capcooperation.org> - RESODI : <http://www.resodi.fr>
- RADSI : <http://www.radsi.org> - Kurioz : <http://www.kurioz.org>
- Maison des Droits de l'Homme : www.mdh-limoges.org - MPP d'Angoulême : <http://reseau-mpp.org>

Perspective 2016 :

La 19^{ème} édition de la Semaine de la Solidarité Internationale se déroulera du 12 au 20 novembre 2016.

Pour 2017 il est envisagé un changement de nom pour l'évènement "Semaine de la solidarité internationale". A ce stade trois possibilités sont envisagées : Solidarité en fête, Festival des possibles, Festival des solidarités suivi dans tous les cas de figure d'un sous-titre "Soyons les acteurs d'un monde meilleur". La décision finale sera annoncée lors de la Rencontre nationale des acteurs programmée du 18 au 19 mai à Paris. Pour participer : <http://www.lasemaine.org/la-semaine-en-quelques-clics/lactualite-de-la-ssi/save-tha-date-rna-2016>.

Une prochaine réunion des acteurs est fixée au **mardi 7 juin à 18h00** - Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.